

OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE
2021

Refllet

SAINT-PALAIS-SUR-MER



ZOOM SUR
POUR UN NUMÉRIQUE
accessible
à tous



**SAINT
PALAIS
SUR-MER**



3
Temps fort



4
Rétrospective



10
L'actu



20
Conseil municipal



22



Zoom sur...
L'inclusion numérique



26
Un peu d'histoire



30
Agenda



38
Paroles d'associations



44
État civil
Expression libre



45
Infos pratiques



46
Sur Instagram



Hôtel de ville – 1 avenue de Courlay – 17420 Saint-Palais-sur-Mer / T 05 46 23 56 56 – mairie@stpalaissurmer.fr /

Site : www.stpalaissurmer.fr / Lundi au jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h – Vendredi : 9h-12h30 et 13h30-16h30 /

Responsable de la publication : Claude BAUDIN / Responsable de la rédaction : Fabienne LABARRIÈRE /

Participants : Jeanne FETTU, Thierry BLONDEL, Guillaume CHEREL / Responsable de la communication :

Baptiste TONIN / Chargée de communication : Kristell GOYEAU / Design graphique et réalisation du magazine :

agencescoopcommunication 12580-MEP / Impression : Atlantique Offset – La Tremblade / Couverture : Artgrafik.

Édito

« Une rentrée pleine d'espoir »

Chères Saint-Palaisiennes,
chers Saint-Palaisiens,

La saison estivale se termine ainsi que les vacances pour nos nombreux visiteurs. Elle s'achève finalement plutôt bien, en dépit du contexte économique, d'une météo capricieuse et surtout, encore une fois, du contexte sanitaire sans précédent et omniprésent.

La rentrée est toujours un moment clé de notre année. Outre le retour de nos enfants à l'école, de la reprise de nos diverses associations, du centre culturel Boris Vian, de la salle de cinéma/spectacles Michel Legrand et des rencontres de quartiers, c'est aussi la **période de finalisation ou de redémarrage des grands dossiers essentiels pour la vie de notre commune** (pôle santé, inclusion numérique, démarche Aménagement Durable des Stations, etc.).

Un sincère et grand merci à tous ceux qui ont permis que Saint-Palais-sur-Mer reste la station du pays royannais où il se passe toujours quelque chose, qui « bouge », bref **une destination attractive** pour se divertir, boire un verre ou tout simplement flâner et se reposer.

Mention spéciale pour **la réactivité et l'investissement des services de la ville** face aux exactions nocturnes en veillant à la propreté de nos rues, à la salubrité de nos plages, au fleurissement de nos massifs et à la sécurité publique.

La municipalité a poursuivi ses efforts d'une ville propre, fleurie, où il fait bon vivre. Cela n'est possible qu'avec la coopération de chacun d'entre vous; aussi merci à tous ceux qui s'investissent en ce sens, en commençant par l'entretien de leur bout de trottoir contre les herbes sauvages.

Une fois encore, je souhaite que nous ayons le sens du civisme, que nous soyons respectueux des règles de vie, que nous défendions l'intérêt général et celui des plus vulnérables, et que nous respectons la tranquillité de nos voisins. **Soyons les uns, les autres, élus comme citoyens, les artisans du bien-vivre ensemble au quotidien.**

Restons vigilants face au contexte sanitaire, pour nous-mêmes, pour nos enfants mais aussi pour nos aînés.

Je vous souhaite une excellente rentrée et un bel automne.

Avec tout mon dévouement
Très respectueusement
Claude BAUDIN



Retrouvez *Reflét*
en ligne sur
stpalaissurmer.fr



« Le sentier hanté »

Parcours nocturne pour Halloween

VENDREDI 29 ET SAMEDI 30 OCTOBRE

📍 Sentier des douaniers

21 JUIN
FÊTE DE LA MUSIQUE

« Radio boombox »
sur la plage du Bureau



DU 23 JUIN AU 19 SEPTEMBRE
EXPOSITION AU
VIEUX CLOCHER

« L'atelier Campo : de la Terre à l'Amer »,
l'art de l'estampage mis à l'honneur
sous forme d'un cabinet de curiosités.



3 ET 4 JUILLET
FORUM DE
L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA MER

Parc Raymond Vignes

DU 8 JUILLET
AU 26 AOÛT
CHILL PARTY

Musique et transats les
jeudis soir de l'été au
Platin et à la Grande Côte.

© Benoit Cochon





**LES DIMANCHES EN
JUILLET ET AOÛT**
**LES CONCERTS
DE L'Océan**

Ci-contre, Marcus Band sur
la place de l'Océan le 11 juillet.

© Joël Lopez

12 JUILLET
**SAUVETEURS
EN MER**

Accueil des maîtres-nageurs-
sauveteurs devant la mairie.



20 JUILLET
**UN VIOLON
SUR LA VILLE**

« Muses » : une
rencontre entre
deux pianistes
classiques et deux
danseuses hip-
hop au golf de
Maine Gaudin.



**DU 13 JUILLET
AU 24 AOÛT**
MARCHÉ D'ART

Marché nocturne les vendredis
sur la place de l'Océan.

© Xavier Renaudin



DU 22 JUILLET AU 7 AOÛT
TERRE DE JEUX :
DE TOKYO À PARIS

Des activités sportives proposées tous les jours sur la commune. Ci-contre le Run Happy Tour, place du Commerce.

© Brooks France

DU 28 AOÛT AU
19 SEPTEMBRE
SAINT-PALAIS-
SUR-LIVRES

La littérature en bord de mer : à la rencontre d'auteurs place de l'Océan.



28 AOÛT
FOIRE
AUX PUCES

Environ 200 exposants réunis autour du lac pour la foire aux puces organisée par le comité de jumelage.



4 SEPTEMBRE
JOURNÉE DE LA VIE ASSOCIATIVE
Remise de trophées

M. le maire et Jeanne Fettu, adjointe à la vie associative, ont remis un trophée à mesdames Henri, Ribardière et Toussaint, membres des Pallaidians, pour leur contribution à l'événement Terre de Jeux (habillage des poteaux de la pergola place Cheyroux).

La présidente d'Amitié Sport Loisirs a, pour sa part, remis un trophée à M. Di Michele pour son action au sein de l'association.



© Iris passionist7

DU 4 AU 12 SEPTEMBRE

OPEN 17

Amandine Hesse, la grande gagnante de la 2^e édition de l'Open international de tennis féminin de Saint-Palais-sur-Mer.

Félicitations aux gagnantes du double, les kazakhes Anna Danilina et Valeriya Strakhova



© Agence Winair



Samedi 11 : Dougy

© Tony Voisin

10 ET 11 SEPTEMBRE
FESTIVAL MUSIQUES ET GASTRONOMIE DU MONDE

La 2^e édition du festival sur l'esplanade du Concié a tenu toutes ses promesses en rassemblant plus de 5 000 personnes durant le week-end.



Vendredi 10 : Delgres

© Xavier Renaudin



Samedi 11 : Wiyaala

© Tony Voisin

Retour en images sur... Un été olympique



Du 22 juillet au 7 août, Saint-Palais-sur-Mer est devenue un terrain de sport à ciel ouvert à l'occasion des Jeux Olympiques de Tokyo. Labellisée « Terre de Jeux Paris 2024 », notre commune a ainsi démontré tout son enthousiasme autour de ce projet festif et fédérateur qui s'inscrit jusqu'en 2024. Retour en images.



Soirée d'ouverture du festival avec la compagnie Mémétisse, place de l'Océan, puis concert esplanade du Concié - Jeudi 22 juillet



Le podium Olympique immortalise les exploits



De nombreuses initiations et démonstrations sportives. Lundi 26 juillet: escrime, place du Commerce.



Sortie stand-up paddle «entre deux conches», le 1^{er} août avec le centre nautique de Nauzan.



© Brooks France



de nos jeunes sportifs, place du Commerce.



Le Passage des Rêves, place Cheyroux, où étaient accrochés les rêves des visiteurs et de nos écoliers sous forme de cartes postales.



© Memetisse

Passage du Run Happy Tour, ici passerelle Émile Gaboriau



Le Recycleur et l'Accrocheur de Rêves (spectacles vivants) dans les rues de la ville.



© Memetisse



TRAVAUX

Votre cadre de vie s'embellit



Gestion des eaux pluviales :

installation d'une vanne moderne (composée de deux ouvrages) de régulation des eaux de pluie à la sortie du lac pour permettre une réoxygénation de l'eau et ainsi pouvoir filtrer les eaux rejetées en mer.



Travaux à venir

Rue des Écoles et avenue des Peupliers :

enfouissement des réseaux (Télécom, éclairage public...)

Avenue Charles de Gaulle :

réfection des trottoirs

ENVIRONNEMENT

Bilan du service propreté

Le service propreté, créé au printemps dernier, a publié les chiffres des déchets collectés sur la commune, en ville, dans la forêt et sur les plages :

Janvier : 5,34 tonnes	Mai : 4,58 tonnes
Février : 3,56 tonnes	Juin : 7,58 tonnes
Mars : 5,56 tonnes	Juillet : 14,8 tonnes
Avril : 5,58 tonnes	Août : 15 tonnes
	Total : 62 tonnes

Ramassage des corbeilles mais aussi dépôts sauvages et autres déchets retrouvés au petit matin, 62 tonnes de déchets ont ainsi été collectés et ramassés, dont plus de 30 tonnes rien que cet été !



Le ramassage des déchets est effectué chaque matin par les agents municipaux

HABITAT

Logements sociaux

Deux nouvelles résidences de logements sociaux vont être livrées prochainement :

- **Mi-novembre 2021 :** résidence « Le Clos du Peux Blanc »
24 logements
Avenue Édith Piaf

- **1^{er} trimestre 2022 :** résidence « Les Hortensias »
20 logements et 5 logements en primo-accession à la propriété
Rue des Hortensias



Une nouvelle piste cyclable relie Saint-Palais-sur-Mer à Saint-Augustin

Il est désormais possible de rallier Saint-Palais-sur-Mer à Saint-Augustin à vélo, en passant par la forêt.

Des travaux ont été réalisés rue Charles de Gaulle en juin 2021, la dernière portion de route permettant de finaliser cette liaison intercommunale.

Sans toucher à la largeur de la route, cette « voie partagée » permet désormais aux utilisateurs de **pouvoir se déplacer en toute sécurité**, la piste cyclable et la voirie étant séparées.

Ces travaux s'inscrivent dans un plan pluriannuel prévoyant la réalisation et l'aménagement de différentes portions cyclables reliées entre elles sur la commune. Un projet réalisé en collaboration avec la Cara dans le cadre du schéma cyclable.

La municipalité souhaite promouvoir davantage la mobilité durable, à travers

notamment le développement de la pratique du vélo. Pour cela, il est nécessaire de réaliser des pistes cyclables sécurisées, voies tranquilles (peu de voitures) et voies partagées (piéton et vélo).



ENVIRONNEMENT

Bacs à marée : la lutte contre la pollution du littoral continue



Pionnière en la matière, la ville de Saint-Palais-sur-Mer reconduit une nouvelle fois la mise en place de ses « bacs à marée ».

Les promeneurs sont invités à contribuer à la préservation de l'environnement en y déposant les nombreux déchets déposés par les marées.

Au total, 7 bacs sont installés sur la commune entre octobre et juin : 2 sont situés

plage du Bureau, 2 plage du Platin, 2 à la Grande Côte et 1 plage des Combots. Entre octobre 2020 et juin 2021, ces équipements ont de nouveau généré une forte mobilisation citoyenne puisque la collecte a permis de récolter **2 642 kg** de déchets.

Sur la plage de la Grande Côte, entre 7 et 10 kg de déchets journaliers ont été comptabilisés, soit une moyenne de plus de 250 kg par mois entre octobre et juin.

La commune tient à **remercier tous les participants**, occasionnels ou réguliers, qui participent à la bonne santé du territoire et à la **dépollution active** de notre littoral.

La mise en place de ces bacs, appelée « Trait-Bleu », est l'opération phare de la société T.É.O qui met en œuvre des actions opérationnelles et des projets de diminution de l'impact de la pollution plastique sur les littoraux.



T.É.O (TAHO'E ÉCO-ORGANISATION)
06 17 70 54 39
teo.laroche@gmail.com

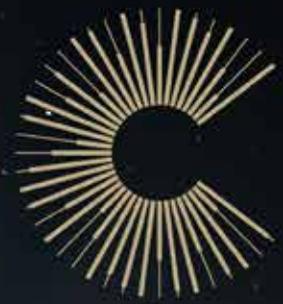
ENVIRONNEMENT

Opération « Le jour de la nuit »

La municipalité participe au Jour de la Nuit, opération nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé.

Ainsi, **les 8, 9 et 10 octobre 2021**, l'éclairage public municipal sera éteint durant la nuit sur la frange littorale de la commune. L'occasion de redécouvrir notre ciel.





PHARE DE CORDOUAN

Inscrit au
patrimoine mondial
de l'UNESCO



DÉMARCHE AMÉNAGEMENT DURABLE DES STATIONS

Suite de la concertation

La concertation citoyenne sur la démarche ADS se poursuit. Le 9 juillet dernier, le cabinet d'études et la municipalité sont allés à la rencontre des habitants et des visiteurs au marché et place de l'Océan.

Retour sur les principales thématiques abordées :

La mobilité

- une priorité sur l'aménagement de l'avenue de la Grande Côte : suppression des stationnements côté Océan pour libérer l'horizon, augmentation et sécurisation des continuités piétonnes et cycles, sécurisation des traversées piétonnes.

- un enjeu sur la traversée du centre-ville, notamment l'été avec des conflits d'usages et des problèmes de sécurité sur l'avenue de la République. Ont été évoqués un passage en sens unique, la piétonnisation en été, la nécessité de créer une piste cyclable, etc.
- des avis divergents sur la question du stationnement en centre-ville : des stationnements trop nombreux à relocaliser plus loin, des parkings saturés en été mais vides l'hiver, etc.
- la mise en place d'une navette estivale pour desservir les parkings, le centre-ville et les plages.

L'environnement

- la problématique de la gestion de l'eau et de la fermeture préventive de la plage du Bureau.
- l'arrêt de l'étalement urbain, et la préservation des parcelles agricoles et naturelles.



URBANISME

Révision du PLU

Une nouvelle étape franchie



Par délibération du 29 juillet 2021, le conseil municipal, à l'unanimité, a arrêté le projet de Plan local d'urbanisme (PLU). La délibération et le dossier complet du projet de PLU sont consultables en version papier aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie et en version numérique sur le site de la ville www.stpalais-surmer.fr

La phase de concertation du public est désormais close. Ce projet de

PLU arrêté est soumis, pour avis, aux personnes publiques prévues au code de l'urbanisme, en particulier les services de l'État (délai de trois mois pour réponse).

Après avoir recueilli, analysé et apporté des réponses à ces avis, une **enquête publique** sera organisée durant le mois de **décembre 2021** où le public pourra formuler ses observations notamment auprès du commissaire enquêteur.

Les étapes clés

- Arrêt du projet PLU : juillet 2021**
- Enquête publique : fin 2021**
- Approbation du PLU : début 2022**



VIE LOCALE

Le pôle santé ouvrira en 2023

© Adobe Stock

Un des engagements forts de l'équipe municipale lors de la campagne de 2020 est désormais sur les rails : la **création d'un pôle médical et paramédical** afin d'optimiser l'offre de soins sur la commune.

Les premiers pas viennent d'être franchis : choix du lieu – sur le terrain à l'arrière de l'ancien hôtel de police – et de l'architecte chargé de proposer un projet architectural s'intégrant harmonieusement dans un centre-ville labellisé « site patrimonial remarquable ».

La localisation de ce futur pôle médical est particulièrement pratique pour les Saint-Palaisiens, puisque **beaucoup de patients pourront se rendre à leur consultation à pied**.

Le projet architectural comporte, dans ses premières esquisses, deux bâtiments : l'ancien hôtel de police rénové, destiné à héberger les médecins généralistes, et un bâtiment aux lignes résolument contemporaines, pour y accueillir l'ensemble des professionnels paramédicaux intéressés par le projet. L'une des préconisations du cahier des charges, pour la partie neuve, est d'en faire un bâtiment HQE (haute qualité environnementale), emblématique de la volonté des élus d'aller au-delà des normes environnementales en vigueur quand cela est possible.

Eu égard aux délais légaux prescrits par la législation, et aux délais de réalisation (réhabilitation et construction), l'ouverture de ce pôle, unanimement soutenu par le conseil municipal, majorité et minorité confondues, est prévue à l'été 2023.

VIE DES QUARTIERS

Prochaines réunions de quartier

📍 Maison des associations, salle Vasco de Gama



La Grande Côte - Le Concié - Maine Gaudin

📅 Mercredi 29 septembre de 18 h à 19 h 30

Centre-ville - Parc de loisirs - La Palud

📅 Jeudi 14 octobre de 18 h à 19 h 30

Beaulieu - Le Gois - Maine Bertrand

📅 Mercredi 27 octobre de 18 h 30 à 20 h

Bernezac - Nauzan

📅 Vendredi 29 octobre de 18 h 30 à 20 h

Courlay - Le Fourchaud - Le Pin

📅 Mardi 9 novembre de 18 h à 19 h 30

 Les comptes rendus des réunions

de quartiers sont à retrouver sur le site de la ville www.stpalaissurmer.fr et auprès de vos délégués de quartiers.



SPORT

Un champion de France Saint-Palaisien

Membre de l'athlétique club de Saint-Palais-sur-Mer, le Saint-Palaisien **Louis CLAUTOUR** est devenu les 28 et 29 août derniers, à Chalon-sur-Saône, **champion de France** de décathlon, épreuves combinées, catégorie « Master 65 ».

Le décathlon combine les principales disciplines de l'athlétisme avec, dans l'ordre, le 100 m, le saut en longueur, le lancer du poids, le saut en hauteur, le 400 m, le 110 m haies, le lancer du disque, le saut à la perche, le lancer du javelot et le 1500 m.

Pour son 4^e titre de champion de France (2 en décathlon, 2 en pentathlon), Louis porta encore une fois bien haut le nom de notre commune à travers la France.

Les longues heures d'entraînement (5 ou 6 jours sur 7, 11 mois par an) au stade et à la salle Dominique Rocheteau ont été récompensées par ce magnifique succès. Un grand bravo !

VIE LOCALE

Quatre centenaires rue des Bleuets

La rue des Bleuets compte désormais quatre centenaires : **Suzanne Pacot**, qui a fêté ses cent ans cette année tout comme **Jacques et Gisèle Blanchet**, ainsi que **Pierrette Genty**, âgée de 101 ans.



Suzanne Pacot aux côtés de Christine Defaut, conseillère déléguée aux affaires sociales



Jacques et Gisèle Blanchet, un couple centenaire !

ENVIRONNEMENT

Concours photo



1^{er} prix : photo de Charles GRAVIER

17 photographes ont participé au concours photo organisé par la municipalité à l'occasion du 6^e forum de l'environnement et de la mer.

Les candidats devaient illustrer le thème « **Le sable à Saint-Palais-sur-Mer** ».

Félicitations à tous les participants.

2^e prix : photo de Maurice DUPONT



3^e prix : photo de Frédéric MARTIN



ENFANCE

Les enfants de l'école vous souhaitent **tout le bonheur du monde !**



P our clore l'année scolaire 2020-2021 si particulière, l'école Lucien Robin a été associée à l'animation estivale "Saint-Palais Terre de Jeux, de Tokyo à Paris" qui a mis en avant le sport et la culture du Japon. Ainsi, suivant une tradition japonaise, chaque enfant a formulé

un vœu pour le futur, et les classes se sont rassemblées autour d'un petit spectacle.

La rentrée 2021-2022

Après le bonheur des grandes vacances, vient la joie de se retrouver ensemble pour cette nouvelle année.

La rentrée en chiffres



223

élèves ont fait leur rentrée
à l'école Lucien Robin :

65 en maternelle

158 en élémentaire

PAIEMENT DES FACTURES EN LIGNE DÈS SEPTEMBRE 2021



Vous pouvez désormais effectuer les paiements des repas de vos enfants, l'inscription à l'accueil périscolaire ou au centre de loisirs directement sur internet. La municipalité a adhéré au service de paiement en ligne simple, gratuit et sécurisé « Pay Fip ». Plus d'informations sur www.stpalaissurmer.fr

CITOYENNETÉ

Mise en place d'un Conseil municipal des jeunes

L'équipe municipale a pour ambition de **donner la parole aux jeunes afin d'entendre leurs problématiques, de connaître leurs besoins et de pouvoir y répondre. Pour ce faire, elle lance un Conseil municipal des jeunes (CMJ) qui va voir le jour début 2022.** Il s'agit d'un projet innovant qui permettra cette mise en relation entre les jeunes et les élus du territoire.

Le CMJ sera composé de **Saint-Palaisien(ne)s scolarisé(e)s du CM1 (à partir de 9 ans) jusqu'en seconde**, pour un mandat de trois ans.

Véritables porte-parole de leurs camarades et de leur génération, ces collégiens et lycéens participeront à la vie locale en proposant des projets et en apportant leur avis sur les différents sujets municipaux.

Concrètement, **l'appel à candidature est lancé lors du premier trimestre de l'année scolaire 2021/2022.** Puis des élections auront lieu en janvier / février 2022 parmi les jeunes s'étant manifestés.

« Il s'agit de rendre concrète la notion fondamentale de concertation citoyenne, et ce, pour toutes les catégories d'âge », explique la conseillère municipale déléguée aux affaires sociales Christine Default. « **Les jeunes sont partie prenante de la vie saint-palaisienne et nous, les élus, devons les entendre.** Ce sont les citoyens de demain. C'est l'occasion pour eux de découvrir le fonctionnement d'une commune et plus généralement celui de la démocratie. Leur investissement peut aussi nous donner des idées de réalisations » précise-t-elle.

Le projet est porté par le service Enfance/Jeunesse situé au groupe scolaire Lucien Robin. Le Conseil municipal des jeunes se réunira régulièrement et travaillera sur diverses thématiques comme les animations, la culture, les sports et loisirs, mais aussi l'environnement, la mobilité, la sécurité, l'éducation, la citoyenneté, la solidarité ou encore la communication. « **En plus des projets qui seront déterminés ensemble, la municipalité prévoit une visite de l'Assemblée nationale et du Sénat** » explique Christine Default. Un budget dédié a également été prévu par la municipalité.

 Infos sur stpalaisurmer.fr
ou au 06 27 40 74 72 /
clsh@stpalaisurmer.fr
Coordinatrice du CMJ : Céline Jabiol



Que faire pour être candidat ?

- Être Saint-Palaisien
- Être élève du CM1 à la seconde
- Avoir l'accord de ses parents
- Poser candidature

Principales décisions du conseil municipal

Séance du 17 juin 2021

Lotissement « Terre-Nègre » / intégration au domaine public communal

Décide à l'unanimité :

- d'approuver la cession gracieuse à la commune de la parcelle cadastrée AV n° 976, représentant la voirie et les espaces communs du lotissement « Terre Nègre »,
- de se prononcer favorablement à l'intégration de la parcelle cadastrée AV n° 976 dans le domaine public communal, dès constatation du transfert de propriété au nom de la commune.

Syndicat de voirie / modification des statuts

Décide à l'unanimité :

- d'approuver l'admission des nouveaux membres au syndicat départemental de la voirie,
- d'approuver les modifications statutaires telles que votées par le comité syndical et portant transformation de la structure en syndicat mixte ouvert restreint.

Restaurant scolaire et accueil périscolaire - Accueil de loisirs extrascolaire - Conservatoire de musique et de danse / règlement intérieur / modification

Décide à l'unanimité :

- d'approuver chaque règlement intérieur modifié,
- de dire que les nouveaux règlements intérieurs prendront effet à compter du 1^{er} septembre 2021 pour la rentrée scolaire 2021-2022.

CARA / compétence gestion des eaux pluviales urbaines (GEPU) / convention

- Décide à la majorité (5 contre) d'approuver la convention définissant les modalités par lesquelles la communauté d'agglomération Royan atlantique confiera à la commune de Saint-Palais-sur-Mer la gestion des équipements et la réalisation des prestations de service liées à la compétence « gestion des eaux pluviales urbaines » (GEPU) pour assurer la continuité de ce service public pour une période transitoire d'une durée d'un an renouvelable une fois par reconduction expresse.

CARA / actions auprès des familles / conventions de partenariat

- Décide à l'unanimité d'approuver les termes des deux avenants avec la communauté d'agglomération Royan atlantique qui prolongent jusqu'au 31 décembre 2021 les engagements inscrits à l'article 4 de la convention signée en 2020 avec la commune afin de poursuivre les actions dans le cadre du pilier 2 : initiatives des communes et des SIVOM en direction des familles et des piliers 1 : alimentation d'un observatoire et d'un site internet et 3 : mise en œuvre d'une politique d'information jeunesse.

CARA-SDIS-commune / surveillance des zones de baignade / convention

- Décide à l'unanimité d'approuver les termes de la convention entre les communes de Meschers-sur-Gironde, Saint-Georges de Didonne, Royan, Vaux-sur-Mer, Saint-Palais-sur-Mer, Les Mathes-La Palmyre et La Tremblade, la communauté d'agglomération Royan atlantique et le service départemental d'incendie et de secours de Charente-Maritime, relative à la coordination de la surveillance des zones de baignade pour l'année 2021.

CARA / bacs à marée / convention

- Décide à l'unanimité d'approuver les termes de la convention de partenariat financier entre la communauté d'agglomération Royan atlantique et la commune sur le dispositif de bacs à marée.

Wika-Dimo / exploitation de télescopes / convention

- Décide à l'unanimité d'approuver les termes de la convention entre la commune de Saint-Palais-sur-Mer et la société Wika-Dimo pour l'exploitation de télescopes sur le domaine public communal.

Séance du 29 juillet 2021

• Bilan de concertation / arrêt du projet de PLU / périmètres délimités des abords des monuments historiques

• Décide à l'unanimité :

- d'approuver le bilan de la concertation tel que présenté dans la délibération et de clore la phase de concertation,
- d'arrêter le projet de plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Palais-sur-Mer, tel qu'il est annexé à la délibération,
- de se prononcer favorablement sur le projet de création des périmètres délimités des abords des monuments historiques (PDA), tel qu'il est annexé à la délibération,
- de préciser que le projet de PLU de Saint-Palais-sur-Mer, tel qu'arrêté par la délibération, est tenu à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie et sur le site internet de la ville,
- d'informer que, conformément à l'article R.153-3 du code de l'urbanisme, la délibération sera affichée en mairie pendant un mois et sera publiée au recueil des actes administratifs de la commune.

• Loi SRU / programme d'intervention 2018-2022 / convention tripartite État-commune-EPFNA

- Adopte à la majorité (5 contre), la convention tripartite entre l'État, la commune de Saint-Palais-sur-Mer et l'EPF de Nouvelle Aquitaine.

• Soluris / recrutement et déploiement des conseillers numériques / convention

- Adopte la convention avec SOLURIS concernant le recrutement et le déploiement des conseillers numériques et désigne Guillaume CHEREL en qualité de représentant de la commune au comité de pilotage.



© Charifio

• Lotissement « Le Cordouan » / intégration au domaine public communal

- Approuve la cession gratuite à la commune des parcelles cadastrées AV n° 999 et 1000, représentant la voirie et les espaces communs du lotissement « Le Cordouan » et se prononce favorablement à leur intégration dans le domaine public communal, dès constatation du transfert de propriété au nom de la commune.

• Alignements 11 rue des Amandiers / acquisition parcelle AR 719 - 28 rue des Perdrix / acquisition parcelle AT 1037 - 16 rue du Champ des Oiseaux / acquisition parcelle AB 708

- Autorise l'acquisition des parcelles AR 719 de 79 m² au prix de 3 000 €, AT 1037 de 20 m² au prix de 600 € et AB 708 de 46 m² au prix de 1 380 € et dit que le transfert de propriété sera constaté par actes en la forme administrative aux frais de la commune et que les parcelles seront aussitôt intégrées au domaine public communal.

ZOOM SUR...



© Adobe Stock

L'inclusion numérique, de quoi parle-t-on ?

Le numérique est devenu incontournable dans l'ensemble de nos activités quotidiennes : recherche d'emploi, de logement, communication et relations sociales, achats, voyages, démarches administratives, enseignement... Cette transition digitale de la société ne propose pas toujours d'alternative. Elle laisse donc de côté les personnes qui ne disposent pas des moyens ou des compétences devenues incontournables aujourd'hui. L'enjeu majeur pour nos habitants les plus démunis face à la technologie est de leur garantir l'accès aux droits et services essentiels dont ils ont besoin afin d'éviter une nouvelle forme d'exclusion. L'inclusion numérique vise à **rendre les technologies informatiques accessibles à chaque personne**, en les assistant et leur transmettant les compétences souhaitées. L'obligation d'utilisation de ces outils et services ne doit pas empêcher chacun d'entre nous de rester actif et autonome.

Pour un numérique accessible à tous

Nous vivons depuis quelques années dans une société où la plupart de nos activités personnelles, professionnelles ou sociales passent dorénavant par l'utilisation d'un ordinateur ou d'un smartphone.

Pour répondre aux enjeux posés par cette dématérialisation, notamment auprès des personnes ne disposant pas des moyens ou des compétences devenues nécessaires, mais aussi auprès de tous ceux qui manquent de confiance pour l'utilisation de ces nouveaux services, l'équipe municipale a souhaité mettre en œuvre une politique volontariste d'accompagnement de nos habitants à ces nouveaux usages numériques. Un de nos objectifs prioritaires est bien entendu d'accompagner la dématérialisation des services publics en proposant une aide aux démarches en ligne à travers la **mise en place d'un guichet dédié en mairie**. Mais

nous avons souhaité élargir l'accompagnement proposé à tous les types d'usages numériques, quels qu'ils soient. Pour cela, l'équipe municipale s'est efforcée de définir une offre de service permettant de répondre à différents besoins d'accompagnement :

- Accueil et orientation vers les dispositifs les plus adaptés aux demandes des habitants
- Diagnostic des compétences et accompagnement de premier niveau
- Formation
- Assistance à la réalisation des démarches et aux différents usages du numérique

INTERVIEW



Guillaume CHEREL

Maire adjoint délégué aux finances et au numérique

Reflet : L'inclusion numérique est un sujet nouveau. Pourquoi prend-il autant d'ampleur ?

G.C. : Le manque de connaissance ou de confiance dans l'utilisation des nouveaux outils et services issus de la technologie digitale conduit de trop nombreuses personnes à abandonner certains droits ou à ne pas accéder à des services parfois essentiels. Il s'agit donc d'un sujet de société majeur, qui conduit parfois à une nouvelle forme d'exclusion que nous ne pouvons pas accepter.

Reflet : Qui sont les personnes visées par ces nouveaux dispositifs ?

G.C. : Nous ne visons pas des catégories de personnes. Il est bien évident qu'une personne dépendante ou en situation de handicap aura sans doute parfois plus de difficulté pour utiliser ces services numériques. Mais chacun d'entre nous s'est trouvé à un moment ou un autre confronté à des services « obligatoires » et en difficulté pour les utiliser, quel que soit son niveau de confiance et de compétence. Tous les habitants de notre commune sont potentiellement concernés.

Reflet : L'accompagnement des habitants au numérique n'est pas une compétence obligatoire d'une commune. Pour quelle raison avez-vous souhaité développer ces nouveaux services à Saint-Palais-sur-Mer ?

G.C. : Les communes restent bien souvent les seuls acteurs au plus proche des habitants. Elles ont selon moi un devoir d'accueillir chacun d'entre nous

et de l'orienter au mieux de sa demande. Ce qui est vrai au quotidien dans le monde réel s'applique bien entendu au monde du digital. Ce sujet ne peut être laissé aux seuls acteurs privés car il touche à l'accès aux droits. Par ailleurs, cette nouvelle offre de service, cofinancée par l'État et notre commune, est bien entendu proposée gratuitement aux habitants de Saint-Palais-sur-Mer.

Reflet : Notre commune propose plusieurs types d'accompagnement (conseillers numériques, Pass numérique, Aidants Connect). N'est-ce pas un peu complexe pour nos concitoyens ?

G.C. : Cette offre multiforme est nécessaire. Ce ne sont pas les mêmes personnes qui savent orienter, aider, former ou régler un problème administratif... Nous avons de toute façon souhaité rendre cette offre le plus simple possible en mettant en œuvre un point d'entrée unique qui fera le travail d'orientation vers le dispositif adéquat.

Les nouveaux services proposés

COCLICO, vos conseillers numériques pour vous accompagner au quotidien dans tous vos usages

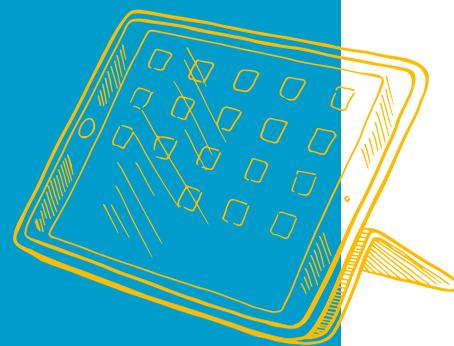


9 communes de la presqu'île d'Arvert se sont associées pour permettre à chacun, près de chez soi, de s'appropriier progressivement les nouveaux outils et usages issus de la technologie, et réduire la fracture digitale.

Deux conseillers, **Franck Foulon** et **Bryce Riotta**, ont été recrutés à cet effet. Ils accompagneront à partir du 15 novembre les habitants des neuf communes à l'usage de ces nouveaux outils, et assureront des permanences et des visites à domicile pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer. Ils pourront également organiser des ateliers et mini formations.

Leur mission consistera à aider chacune des personnes qui le souhaitent pour :

- Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc.)
- Naviguer sur Internet
- Envoyer, recevoir, gérer ses courriels
- Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone
- Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus
- Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique
- Apprendre les bases du traitement de texte...



Le Pass Numérique du département : une aide financière à la formation dans de lieux labellisés par le département



Un carnet "Pass Numérique" d'une valeur totale de 100 € est offert par le Département pour bénéficier d'un accompagnement à l'informatique. Démarches en ligne, navigation sur Internet, échange de mails avec votre famille, vos amis... ou encore utilisation d'un ordinateur ? Le Pass Numérique permet de

payer totalement ou partiellement des services de formation dans un lieu labellisé proche de chez vous. **La commune de Saint-Palais-sur-Mer est reconnue comme structure Relais du dispositif. Présentez-vous à la mairie** et répondez avec un agent dédié à un questionnaire pour évaluer vos besoins. Un "bon pour 10 pass" vous sera ensuite remis. Ce bon vous permettra d'obtenir votre carnet "Pass Numérique" directement auprès du lieu labellisé dans lequel vous débuterez votre formation.

AIDANTS CONNECT : DES PROFESSIONNELS CERTIFIÉS POUR VOUS AIDER DANS VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

13 millions de Français sont en difficulté avec les outils numériques, et notamment dans la réalisation de leurs démarches administratives en ligne. Des aidants professionnels disposant d'une certification «Aidants Connect» peuvent les accompagner quotidiennement afin de **réaliser ces démarches «à la place de» via une connexion sécurisée et établie dans un cadre juridique.**



Pour accéder à l'ensemble de ces services et être orienté vers les dispositifs adaptés à vos besoins, contactez la mairie :

Contact :
05 46 23 56 56
accueilnumerique@stpalaissurmer.fr
Hôtel de ville
1 avenue de Courlay -
17420 Saint-Palais-sur-Mer
www.stpalaissurmer.fr

Octobre Rose

**La ville de Saint-Palais-sur-Mer soutient
la lutte contre le cancer du sein**

cancerdusein.org



**SAINT
PALAIS
SUR-MER**



PATRIMOINE

Histoire des carrelets saint-palaisiens : au cœur de notre patrimoine maritime

 Par Stéphane Magrenon, conseiller municipal

Présents le long de nos côtes du Pont du Diable au Puits de l'Auture, les carrelets sont aujourd'hui un des marqueurs de notre patrimoine maritime. Cet article tente de retracer l'histoire de ces pêcheries si particulières sur le territoire saint-palaisien, des origines à l'époque contemporaine.

Première partie : des origines à 1945

Les carrelets à Saint-Palais-sur-Mer avant 1914

L'origine du mot « carrelet » remonterait au XIV^e siècle et trouverait son étymologie dans le mot « quarlet ». Le nom « carrelet » semble présent dans la première édition du dictionnaire de l'académie en 1694 ayant comme définition : « sorte de filet dont on se sert pour prendre le poisson ».

En 1769, Duhamel du Monceau publie son « *Traité général des pesches* » dans lequel il évoque la pêche à la crevette à Saint-Palais à l'aide de carrelets (figure 1).

Au-delà du simple filet utilisé pour attraper les crevettes, les Saint-Palaisiens créent une construction sommaire pour s'élever au-dessus de la mer. Selon la description de l'auteur, quatre petits sapins sont plantés dans le sable. Y est installée une plateforme composée de traverses afin de constituer un plancher. Pour éviter les chutes, les pêcheurs ajoutent des planches pour former un garde-fou. Pour accéder à ces plateformes depuis le bord, les utilisateurs construisent une espèce de pont composé de perches plantées

auxquelles sont adjointes deux rangées de traverses. En guise d'appât, les pêcheurs, mais il serait plus exact de dire les pêcheuses (car ce sont plutôt des femmes et des jeunes filles qui s'occupent du carrelet) disposent des morceaux de crabes dans le filet. Cette pêche au carrelet se pratique à marée haute, à la belle saison de mars/avril à fin juillet et par beau temps. Devant la fragilité de la structure, les accidents sont fréquents. Le vent renverse les cages, les vagues brisent le bois et, d'une saison à l'autre, il est nécessaire de reconstruire cet ensemble éphémère.

Par évolution de langage, le carrelet ne va plus seulement désigner le filet mais l'ensemble de l'installation de pêche. Au début du XX^e siècle, certains pêcheurs optimisent l'utilisation du carrelet. À cet effet, ils installent aux endroits de la côte les plus propices (tels qu'une avancée rocheuse surplombant la mer), un mât de support en bois ou une perche fixés au sol et utilisés pour lever le filet. À Saint-Palais-sur-Mer, ces installations sont visibles au Puits de l'Auture et au Pont du Diable.

Au Pont du Diable, en 1910, apparaît un poteau planté dans le rocher (*figure 2*) qui sert de soutien à une perche soutenant le filet et à une manivelle permettant d'effectuer sa remontée de façon plus aisée. Deux ans plus tard, le dispositif sera amélioré par l'installation d'une petite plateforme donnant plus de confort et d'aisance au pêcheur (*figure 3*). Au Puits de l'Auture, le support est différent. Un double montant en bois comprenant quatre traverses sert de soutien au filet. La hissée du filet se fait en tirant sur la corde, l'utilisateur ne disposant pas de manivelle (*figure 4*).

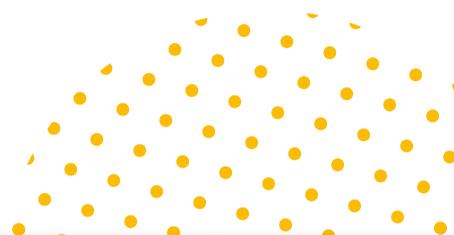


Figure 2 : carrelet primitif au Pont du Diable, ca 1910, coll. S. Brun



Figure 4 : carrelet primitif au Puits de l'Auture, ca 1910, coll. privée

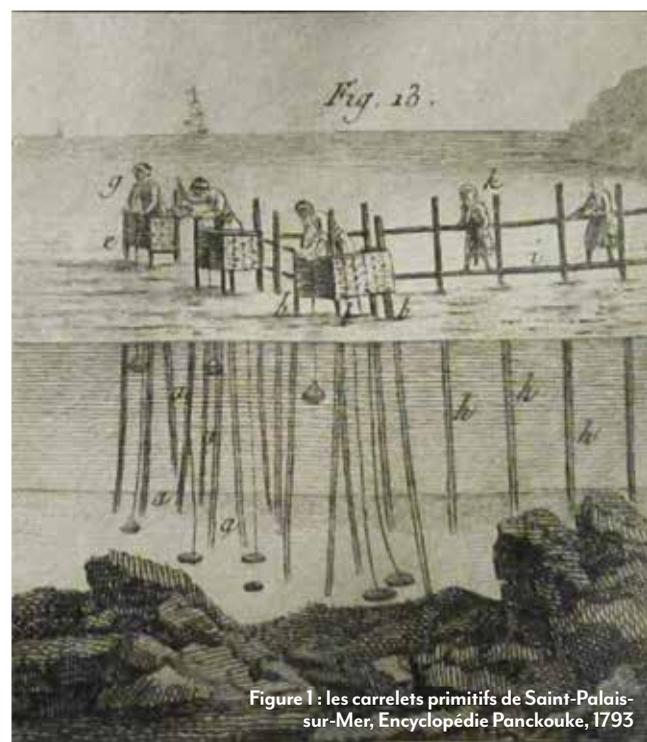


Figure 1 : les carrelets primitifs de Saint-Palais-sur-Mer, Encyclopédie Panckouke, 1793



Figure 5 : carrelet primitif au Puits de l'Auture, ca 1930, coll. C. Rigault

Les carrelets à Saint-Palais-sur-Mer de 1914 à 1945

Si le carrelet portatif apparaît encore au début des années 1930 au Puits de l'Auture (figure 5), il semble qu'à la même époque cette technique de pêche se perfectionne et se sédentarise. La plateforme s'appuie sur des pilotis ancrés dans le sable et/ou sur les rochers. Parfois, des pontons sont créés afin de surplomber la mer à quelques mètres du rivage, et certains carrelets disposent d'une cabane pour les plus richement dotés. Ces améliorations ouvrent nettement le champ des possibles en ce qui concerne les emplacements de pêche. Parmi tous les visuels anciens que j'ai pu consulter (cartes postales, photos), aucun carrelet de pêche avec pilotis n'apparaît avant la Première Guerre mondiale.

Sur une vue du Concié de l'entre-deux-guerres (figure 6), la structure des carrelets est disparate. Tous sont montés sur pilotis et comportent une passerelle. Par contre, certains disposent d'une cabane pour le confort du pêcheur alors que d'autres n'en ont pas. Faut de réglementation, le carrelet peut être construit en divers endroits et selon l'inspiration du propriétaire. Ainsi, sur une photocarte dont le cachet de la poste date de 1938, un carrelet sur pilotis mais sans cabane apparaît au Platin devant le parc de la villa Le Gui (figure 7).

Alors que le tourisme ne cesse de prendre de l'ampleur, la municipalité, soucieuse de préserver la beauté de ses sites, constate en 1935 « l'installation quelque peu anarchique et envahissante des carrelets en divers points de la côte ». Selon le conseil municipal, cette situation nuit à l'esthétique du bord de mer et gêne la pêche à pied. En effet, les carrelets installés de manière fixe occupent des emplacements prisés par les estivants. Par conséquent, les demandes pour la construction de nouveaux carrelets auront

de fortes chances d'essuyer une réponse négative. À la fin de l'année 1936, le conseil municipal va plus loin en réglementant les sites d'installation des carrelets par la définition de zones protégées. Aucune construction ne pourra être édifiée dans la conche du Bureau, sur la corniche de Nauzan, aux Pierrières (de la maison des Douanes à la Roche au Moine) et du Concié au promontoire rocheux de la Grande Côte. Cette première version est plutôt restrictive. Une deuxième mouture adoucit les contraintes et précise « qu'il est possible d'installer des carrelets de la Douane à la Roche au Moine et du Platin à l'ancien feu de la Falaise » (actuelle place du Concié).

Les Ponts et Chaussées, qui s'occupent du domaine public maritime et par lesquels doivent normalement transiter les demandes d'installation, s'interrogent sur ces contradictions. Profitant du flou réglementaire, cinq demandes d'installation de carrelets aux Pierrières ont été déposées dont deux par des conseillers municipaux et notables de Saint-Palais-sur-Mer : Hippolyte Descamp et Raoul Soulard (tous les deux entrepreneurs dans le secteur du bâtiment). Les Ponts et Chaussées reprochent au maire d'avoir accepté ces demandes sans même que celles-ci fussent passées par leur service.



Malgré cette tentative de durcissement réglementaire, la question des constructions « sauvages » ne semble pas résolue. Certaines horreurs (échafaudages hétéroclites), dit le conseil municipal, persistent. Alors certaines personnalités, dont l'identité n'est pas citée, firent remonter l'information en haut lieu, notamment au ministère de l'Éducation nationale, département des Beaux-Arts. Peu après, un décret en date du 29 août 1938 prévoit le classement du site des Pierrières. Dès lors, les Ponts et Chaussées ont toute latitude pour faire enlever les échafaudages de carrelets non désirables ou prévenir la construction de toute nouvelle installation. Malheureusement, dans les années qui suivent, la réglementation sera quelque peu perdue de vue. En effet, avec l'Occu-

pation, les carrelets ont un rôle de pêche de subsistance. Ils permettent aux habitants de compenser les éventuelles restrictions alimentaires. En outre, les autorités ont d'autres préoccupations que de faire respecter une telle réglementation alors même que notre territoire est occupé par les Allemands depuis le 23 juin 1940.

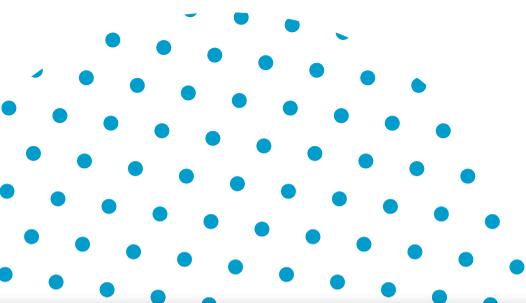


Figure 7 : carrelet du Platin, ca 1938, collection privée



Figure 6 : des carrelets sur pilotis au Concié, ca 1935, coll. A. Zeghmati

BIBLIOGRAPHIE DE LA PREMIÈRE PARTIE : DES ORIGINES À 1945

- **Henri-Louis Duhamel du Monceau.** *Traité général des pesches, et histoire des poissons qu'elles fournissent.* Paris : De la Marre, 1769, section 2, chapitre 2, p. 35-36.
- **Stéphane Magrenon.** *Histoire de Saint-Palais-sur-Mer : naissance et essor d'une station balnéaire (1826-1939).* Saint-Palais-sur-Mer : Keimola, 2013, 364 p., p. 246-247.
- <https://generative-lab.com/la-peche-au-carrelet>
- <https://www.lalanguefrancaise.com/dictionnaire/definition/carrelet>

Seconde partie dans le prochain Reflet

Agenda

Programmation de

Musique

Art Lyrique à Saint-Palais-sur-Mer

OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE 2021-2022

VENDREDI 8 OCTOBRE

● 20h30

« Les plus grands airs d'opéra »

1^{re} partie : présentation
de la saison culturelle

2^e partie : concert

Récital de jeunes artistes lyriques
avec 5 chanteurs et un pianiste
sous la direction artistique de
Fabrice Maurin (La Rochelle).

Cette soirée vous invite à découvrir
ou redécouvrir les plus belles pages
de l'Opéra à travers les siècles et les
styles de Purcell à Offenbach. Un récital
aux mille notes colorées de joie, de
beauté, de drame (il en faut toujours
un peu... nous sommes à l'Opéra)
et d'amour ! Ce concert vous est
proposé par l'association « Polymnie »
et son directeur artistique, Fabrice
Maurin (professeur d'art lyrique au
conservatoire de La Rochelle), avec
Francesca Sorteni soprano, Noémie
Lastère soprano, Yete Quérioz Mezzo-
soprano, Amaury Trouvé Ténor. Ils seront
accompagnés au piano par Arnaud Oreb.

Entrée gratuite

SAMEDI 9 OCTOBRE

● 21h

Les swing Cockt'Elles

Trio vocal féminin avec Annabelle Sodi-
Thibault, Morgane Touzalin-Macabiau,
Ita Graffin et Jonathan Soucasse (piano)

De l'impeccable ménagère des
années 50 à la diva déjantée, les Swing
Cockt'Elles chantent la femme dans tous
ses états. Réunies pour une soirée TV
un peu particulière, elles provoquent
des rencontres insolites au travers
d'arrangements inédits : Britney Spears
flirte avec Rachmaninov, Villa-Lobos a le
béguin pour Jobim, Chopin a une liaison
avec Sabine Paturel, Bénabar courtise
Bizet, Gershwin fait de l'œil à Bach,
Beyoncé en pince pour Breil. Avec humour
et complicité, elles embarquent le public
dans un voyage musical rétro et moderne.

Dans ce programme, tout semblerait
sous contrôle, si un pianiste virtuose
ne s'était pas invité à l'improvisiste...

Immense succès au Festival Off
d'Avignon en 2016 et 2017.

- « Coup de cœur du festival
Off 2017 ! » FRANCE 2
- « Plus que délicieux :
Addictif ! » L'EXPRESS
- « Chanteuses ultra-talentueuses.
À voir absolument ! » FEMINA
- « Élégance, humour et virtuosité vocale
de très haut niveau » LA PROVENCE

**Tarif 18€ / 5 € réduit /
gratuit moins de 12 ans**

**Billetterie : bureau d'information
touristique (05 46 08 17 55)
ou sur place, dans la limite
des places disponibles.**



7 PAGES DE
PROGRAMMATION À
SAINT-PALAIS-SUR-MER.
[stpalaissurmer.fr/
agenda/](http://stpalaissurmer.fr/agenda/)

LES DATES DES
ANIMATIONS PHARES
À VAUX-SUR-MER.
05 46 23 53 00
vaux-sur-mer.fr



la salle Michel Legrand

Théâtre / Musique



© Nathalie Morcelet

VENDREDI 5 NOVEMBRE

Spectacle « Faut s'tenir »

● 21h

Spectacle proposé par la compagnie
« La d'âme de compagnie ».

Duo théâtre/musique

Avec : Chloé Martin, comédienne,
et Klovis, musicien.

**Tarif 18 € / 10 € moins de 18 ans /
5 € moins de 12 ans**

**Billetterie : bureau d'information
touristique (05 46 08 17 55)**

SYNOPSIS

Après La Part Égale, Chloé Martin apparaît ici sans personnage-bouclier et met les deux pieds dans le plat pour nous parler du sentiment de culpabilité. Conteuse d'histoires personnelles et d'indicibles, elle retrace un parcours de vie, avec ses étapes à digérer, de celles qui construisent un individu.

Toujours avec une écriture pleine d'humour et de justesse, elle partage cette fois la scène avec Klovis, musicien (beatbox, chant, loop) qui crée en direct l'univers sonore de la pièce. Ensemble ils emmènent le public dans des histoires où s'incarnent différents personnages inspirés du réel, et questionnent la capacité à dire lorsque nous sommes victimes, coupables ou témoins.

« Elle mange rien...

Le problème c'est

qu'elle donne le mauvais

exemple à son frère ! »

Programmation de la salle Michel Legrand (suite)

Ciné-concerts



VENDREDI 17 DÉCEMBRE

« Barbara », film et concert

🕒 19h : BARBARA

Film de 2017 - durée 1h37
Drame, Biopic, Musical,
De Mathieu Amalric, avec
Jeanne Balibar, Mathieu
Amalric, Vincent Peirani
Une actrice va jouer Barbara,
le tournage va commencer
bientôt. Elle travaille son

personnage, la voix, les chansons, les partitions, les gestes, le tricot, les scènes à apprendre, ça va, ça avance, ça grandit, ça l'envahit même. Le réalisateur aussi travaille, par ses rencontres, par les archives, la musique, il se laisse submerger, envahir comme elle, par elle.

🕒 21h30 : CONCERT DU GROUPE LILIE PRINTEMPS

Hommage à la longue dame brune en chantant son œuvre intemporelle et inoubliable « du bout des lèvres... ». Accompagné par Michel Duvet au piano et Damien Ducelier à l'accordéon.

Tarif 15 € *

MARDI 21 DÉCEMBRE

🕒 16h : ciné-concert

« La Croisière du Navigator »

Ciné-concert composé et interprété par Laurent Pontoizeau sur la base du film « La Croisière du Navigator » de Buster Keaton (sorti en 1924), relatant l'histoire d'un jeune milliardaire insouciant et paresseux, abandonné sur un navire à la dérive, le « Navigator », en compagnie de Patsy, la fille qu'il voudrait épouser...

Musique créée et jouée en « live » par Laurent Pontoizeau avec de nombreux instruments acoustiques : piano, ukulélé, flûtes, percussions et quelques surprises...

Tarif 7,50 € / 6 € tarif réduit / 4,50 € moins de 14 ans *



Saison opéra et ballet au cinéma



JEUDI 14 OCTOBRE

Notre Dame de Paris

🕒 20h

Ballet en deux actes et treize tableaux, d'après l'œuvre de Victor Hugo. Projection de la captation réalisée le 27 avril 2021 à l'Opéra Bastille de Paris.

Ballet : Roland Petit / Musique :

Maurice Jarre / Direction musicale : Jean-François Verdier

Les Étoiles, les Premiers Danseurs et le Corps de Ballet de l'Opéra national de Paris

Yves Saint Laurent signe des costumes colorés et graphiques, dans les décors du peintre René Allio qui restituent la splendeur de la cathédrale parisienne. La chorégraphie traduit toute la force expressive de ces personnages confrontés à une histoire d'amour et de mort, entourés de l'ensemble du Corps de Ballet.

Tarif 18 € / 12 € moins de 16 ans *



© Opéra national de Paris

JEUDI 2 DÉCEMBRE

🕒 20h

Le Rouge et le Noir

Ballet en 3 actes d'après le roman de Stendhal, projection de la captation réalisée le 21 octobre 2021 au Palais Garnier de Paris.

Ballet : Pierre Lacotte / Musique : Jules Massenet / Direction musicale : Jonathan Darlington

Orchestre de l'Opéra national de Paris ; Les Étoiles, les Premiers Danseurs et le Corps de Ballet de l'Opéra de Paris.

Le Rouge et le Noir est le récit d'une vie tumultueuse, où l'amour se révèle la plus dangereuse des passions.

Dans des décors et costumes fastueux qu'il a lui-même imaginés, Pierre Lacotte propose une création entièrement nouvelle à partir du roman de Stendhal, accompagnée par un florilège musical de Jules Massenet.

Tarif 18 € / 12 € moins de 16 ans *

* Réservation cinéma Michel Legrand : 06 23 33 09 78

Octobre

VENDEDI 1^{ER} OCTOBRE

🕒 De 15h à 19h

44^e rallye « Dunes et Marais »

Enregistrement et départ des véhicules.

Rallye dans le pays royannais les samedi 2 et dimanche 3.

📍 Place du Commerce
Programme sur www.dunesetmarais.com

MARDI 5 OCTOBRE

🕒 15h

L'art de lire

Thé littéraire, un sujet d'actualité, un roman pour en parler.

📍 Hall du centre culturel
Gratuit

Réservation au 05 46 23 96 70

MERCREDI 6 OCTOBRE

🕒 16h

L'heure du conte

Contes pour les enfants dès 4 ans.

📍 Hall du centre culturel
Gratuit

Réservation au 05 46 23 96 70

JEUDI 14 OCTOBRE

🕒 20h

Opéra au cinéma

« Notre Dame de Paris » : ballet en deux actes et treize tableaux, d'après l'œuvre de Victor Hugo. Projection de la captation réalisée le 27 avril 2021 à l'Opéra Bastille de Paris.

📍 Cinéma salle Michel Legrand
Plein tarif 18 € / 12 € moins de 16 ans
Réservation au 06 23 33 09 78
Plus d'infos page 32

Salle Michel Legrand

VENDEDI 8 ET SAMEDI 9 OCTOBRE

ART LYRIQUE À SAINT-PALAIS

Ouverture de la saison culturelle 2021-2022

Salle Michel Legrand

• VENDEDI 8 OCTOBRE

🕒 20h30

« Les plus grands airs d'opéra »

Récital de jeunes artistes lyriques accompagnés au piano, sous la direction artistique de Fabrice Maurin (La Rochelle).

📍 Salle Michel Legrand
Entrée gratuite sur réservation au 05 46 23 49 26.
Places limitées.
Plus d'infos page 30

• SAMEDI 9 OCTOBRE

🕒 21h

Concert swing lyrique

« Amour, Swing & Beauté » : spectacle musical proposé par les Swing Cockt'Elles.

Tarifs : 18 €, 5 € réduit, gratuit moins de 12 ans.
📍 Billetterie au bureau d'information touristique.
Plus d'infos page 30

SAMEDI 16 OCTOBRE

🕒 12h

Swimrun Côte de beauté

2 courses Swimrun en solo ou en binôme. Départ plage de la Grande côte, arrivée Royan.

Renseignements : swimruncotedebeaute.com

MERCREDI 20 OCTOBRE

🕒 18h

Audition

des élèves du conservatoire.

📍 Auditorium
Gratuit

VENDEDI 22 OCTOBRE

🕒 De 9h à 12h

Journée citoyenne

Désherbage manuel du cimetière. Amenez vos gants.

📍 Cimetière de Courlay

DU 25 AU 31 OCTOBRE

🕒 10h30-12h30 et 15h-18h

Expo photo

Par le photo club Côte de Beauté sur le thème des animaux.

📍 Salle des fêtes
Gratuit

MARDI 26 OCTOBRE

🕒 15h à 19h

Don de sang

📍 Salle des fêtes

DIMANCHE 31 OCTOBRE

🕒 15h

Théâtre

« Quelle santé ! » : théâtre de boulevard proposé par la Compagnie du vaudeville.

Tarif : 10 €. Billetterie sur place.

📍 Salle des fêtes
Renseignements au 06 37 00 87 14

Vaux-sur-Mer

VENDEDI 15 OCTOBRE

🕒 21h

Jazz in Vaux

Philippe Milanta (pianiste) invite Fabien Ruiz (claqueur)

📍 Salle Equinoxe

Tarif 18 € / gratuit - de 12 ans
Réservation en mairie ou sur www.vauxsurmer.festik.net

DU 23 AU 31 OCTOBRE

FESTIVAL
FRISSONS
VAUX-SUR-MER
SAINT-PALAIS-SUR-MER



DU 23 OCTOBRE

AU 8 NOVEMBRE

Énigmes d'Halloween dans la ville

Document à récupérer à l'accueil de la mairie de Vaux-sur-Mer

Gratuit

SAMEDI 23 OCTOBRE

⬇ 15h et 17h30

Marionnettes

« La soupe à la grimace » : spectacle familial de marionnettes géantes proposé par la compagnie Coyote minute.

📍 Salle des fêtes de Saint-Palais-sur-Mer

Tarif 5 €. Billetterie sur place. Ouverture des portes 30 mn avant la séance.

MERCREDI 27 OCTOBRE

⬇ 15h

Parcours de la ferreur

Pour les 3-12 ans

Jeu de piste

📍 Salle Équinoxe et parc de la mairie de Vaux-sur-Mer

Gratuit

VENDREDI 29 ET SAMEDI 30 OCTOBRE

LE SENTIER HANTÉ

Parcours grand format

Affrontez votre peur nocturne sur le sentier le plus hanté de Charente-Maritime ; fantômes, contrebandiers et pirates s'y donnent rendez-vous pour vous faire FRISSONNER !

Ce parcours nocturne décoré, éclairé, sonorisé et habité par d'étranges personnages se déroule sur le sentier des douaniers, dans un milieu naturel protégé le long du littoral.

Effets spéciaux et comédiens ; un parcours remplis d'embuches pour frissonner de plaisir.

Tarif 10 € adultes / 5 € moins de 18 ans

📍 Sentier des douaniers à Saint-Palais-sur-Mer

Renseignements et réservations au 05 46 23 56 85

• VENDREDI 29 OCTOBRE

⬇ De 20h à minuit

Parcours adultes

Oserez-vous emprunter le sentier des douaniers jusqu'à la plage du Platin et retourner en centre-ville à bord de « Rosalie », un engin multiplaces accompagné par son étrange équipage ?

📍 Rendez-vous à la Maison des douanes de Saint-Palais-sur-Mer.

Départ toutes les 20 mn

• SAMEDI 30 OCTOBRE

⬇ De 15h à 18h

Parcours enfants

Formule du sentier hanté adaptée aux plus jeunes (moins de 8 ans).

⬇ De 20h à minuit

Parcours adultes

DIMANCHE 31 OCTOBRE

⬇ 18h30

La Boom des affreux

Enfants de 3 à 12 ans accompagnés d'un adulte. Venez déguisés pour danser dans le manoir hanté.

📍 Salle Équinoxe à Vaux-sur-Mer
Gratuit



NOVEMBRE

MARDI 2 NOVEMBRE

15h

L'art de lire

Thé littéraire, un sujet d'actualité, un roman pour en parler.

📍 Hall du centre culturel

Gratuit. Réservation au 05 46 23 96 70

MERCREDI 3 NOVEMBRE

16h

L'heure du conte

Contes pour les enfants dès 4 ans.

📍 Hall du centre culturel

Gratuit. Réservation au 05 46 23 96 70

VENDREDI 5 NOVEMBRE

21h

Théâtre

« Faut s'tenir »

Duo théâtre/musique proposé par « La d'âme de compagnie ».

📍 Salle Michel Legrand

Tarif 18 € / 10 € moins de 18 ans / 5 € moins de 12 ans

Billetterie au bureau d'information touristique.

Plus d'infos page 31



JEUDI 11 NOVEMBRE

11h

Cérémonie commémorative

Cérémonie de l'armistice de la guerre 1914-1918.

📍 Monument au mort de Courlay

MERCREDI 24 NOVEMBRE

18h

Mercredi du centre culturel

Audition des élèves du conservatoire.

📍 Auditorium

Gratuit

DU 30 NOVEMBRE

AU 5 DÉCEMBRE

Téléthon

Animations proposées par le syndicat d'initiative.

📍 Centre-ville et salle des fêtes

Chalets du Téléthon place de l'Océan les 4 et 5 décembre.

Renseignements au 09 52 38 30 17

DÉCEMBRE

JEUDI 2 DÉCEMBRE

20h

Opéra au cinéma

« Le Rouge et le Noir » : ballet en trois actes, d'après le roman de Stendhal. Projection de la captation réalisée le 21 octobre 2021 au Palais Garnier de Paris.

📍 Cinéma salle Michel Legrand

Plein tarif 18 € /

12 € moins de 16 ans

Réservation au 06 23 33 09 78

Plus d'infos page 32



DIMANCHE 5 DÉCEMBRE

Trail Sable et Forêt – Patrick Fougère

Départs à 9h30 (25 km) et 10h (14,5 km) du parc Raymond Vignes.

Renseignements au 06 77 35 40 79

Réservation obligatoire :

www.acsaintpalaissurmer.com

Inscriptions limitées.

DIMANCHE 5 DÉCEMBRE

11h

Cérémonie commémorative

Cérémonie d'hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

📍 Monument aux morts de Courlay

Vaux-sur-Mer NOVEMBRE

SAMEDI 20 NOVEMBRE

16h

Théâtre enfants

« Les Malheurs de Sophie » par la compagnie Révolante

📍 Salle de l'Atelier

Gratuit

VENDREDI 26 NOVEMBRE

21h

Jazz in Vaux

Megaswing Quintet « Les 30 ans »

📍 Salle Équinoxe

Tarif 18 € /

gratuit moins de 12 ans

Réservation en mairie ou sur www.vauxsurmer.festik.net

Noël en bord de mer

DU 4 AU 31 DÉCEMBRE Noël en bord de mer

Un événement Vaux/
Saint-Palais-sur-Mer.

**Les chalets de Noël les 4-5,
11-12 et du 18 au 31 décembre**

Les commerçants de la
ville proposent une pause
gourmande et conviviale.

Place de l'Océan

**Grande parade de Noël
mercredi 22 décembre**

Détail de la programmation
sur www.stpalaisurmer.fr



MARDI 7 DÉCEMBRE

15h

L'art de lire

Thé littéraire, un sujet d'actualité,
un roman pour en parler.

📍 Hall du centre culturel.

Gratuit.

Réservation au 05 46 23 96 70

MERCREDI 8 DÉCEMBRE

16h

L'heure du conte

Contes pour les enfants dès 4 ans.

📍 Hall du centre culturel

Gratuit.

Réservation au 05 46 23 96 70

MERCREDI 15 DÉCEMBRE

18h

Mercredi du centre culturel



Audition « spécial Noël »
des élèves du conservatoire.

📍 Auditorium

Gratuit

MERCREDI 15 DÉCEMBRE

20h30

Veillée de Noël



Répertoire interprété par les chœurs
du conservatoire de musique de Saint-
Palais-sur-Mer et le jeune orchestre
Royan atlantique, sous la direction
d'Emmanuelle Piaud et Yann le Calvé.

📍 Église de Saint-Palais-sur-Mer

Gratuit.

Renseignements au 05 46 23 49 26

VENDREDI 17 DÉCEMBRE

19h

Ciné-concert

Projection du film
BARBARA. Film
de Mathieu Amalric (2017).



21h30

Concert

Le groupe **Lilie printemps** reprend
des chansons de Barbara (durée 1h).

📍 Cinéma salle Michel Legrand

Tarif 15 € la soirée

Réservation au 06 23 33 09 78

Plus d'infos page 32



DU 18 AU 31 DÉCEMBRE

Chalets de Noël



📍 Place de l'Océan

MARDI 21 DÉCEMBRE

16h

Ciné-concert

« La Croisière du Navigator » :
projection du film le plus délirant
de Buster Keaton, à travers un ciné-
concert original et interactif !

📍 Cinéma salle Michel Legrand

**Tarif 7,50 € / 6 € tarif réduit /
4,50 € moins de 14 ans**

Réservation au 06 23 33 09 78

Plus d'infos page 32

MERCREDI 22 DÉCEMBRE

17h30

Grande parade de Noël



avec la compagnie Mémétisse. Chars,
artistes de rue, échassiers, musiciens.

📍 Départ salle des fêtes

Gratuit

Vaux-sur-Mer DÉCEMBRE

VENDREDI 3 DÉCEMBRE

Ciné-conférence

18h30 :

« Polynésie : Huahine, la belle
résistante » par René Figari

📍 Salle Équinoxe

Gratuit

MERCREDI 15 DÉCEMBRE

15h30

Spectacle jeune public

« Un Noël so British » par la
compagnie Soleil dans la Nuit

📍 Salle Équinoxe

Gratuit

Centre culturel Boris Vian

Le Conservatoire de musique et de danse vous attend !

L'heure est à la reprise au conservatoire de Saint-Palais-sur-Mer. Toujours dirigé par Emmanuelle Piaud et composé de 10 enseignants, il accueille enfants et adultes pour vivre et partager la musique et la danse tous ensemble. Cette année, plus de vingt disciplines et pratiques sont proposées par nos professeurs :

Disciplines enseignées

- Orgue (Emmanuelle Piaud)
- Batterie/percussions (Frédéric Chartier)
- Flûte traversière (Maryse Leclaircie-Cottin)
- Guitare (Thibaut Gauvrit)
- Clarinette, tuba (Marie Boche)
- Violon (Benjamin Cloutour)
- Piano (Anne-Lise Saint-Amans)
- Formation musicale (Sylvain Kuntzmann)

- Éveil musical (Caroline Saint-Amans)
- Danse (Christine Savignat)

Pratiques collectives (ouvertes à tous les amateurs)

- Éveil musical dès 3 ans (Caroline Saint-Amans)
- Éveil dansé dès 4 ans (Christine Savignat)
- Grand chœur (Emmanuelle Piaud)
- Ensemble vocal mixte (Emmanuelle Piaud)
- Chœur Junior (Caroline Saint-Amans)
- Ensemble Junior (Maryse Cottin)
- Ensemble de guitares (Thibaut Gauvrit)
- Ensemble Musiques actuelles (Thibaut Gauvrit)
- Ensemble de cordes (Benjamin Cloutour)
- Ensemble de percussions (Frédéric Chartier)



- Orchestre d'harmonie (Frédéric Chartier) (en partenariat avec la ville de Royan)
- Musique électroacoustique (Sylvain Kuntzmann)
- Ateliers webradio (Sylvain Kuntzmann)

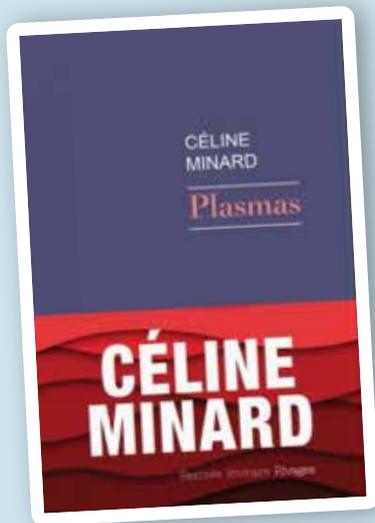
Contact :

05 46 23 49 26

conservatoire@stpalaissurmer.fr



« Plasmas » de Céline Minard



La géniale Céline Minard se réinvente à chaque livre !

Après avoir revisité avec audace le genre du western avec « Faillir être flingué » et une robinsonnade high-tech en haute montagne dans « Le grand jeu », son douzième titre, « Plasmas », est une ode au vivant aux allures de texte expérimental.

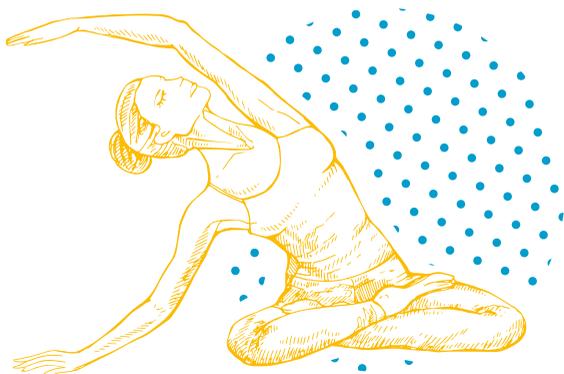
Roman, oui, même si ce texte est en fait composé de dix nouvelles qui peuvent se lire de façon autonome, la dernière les reliant toutes en une vaste méditation onirique autour de l'avenir de l'espèce humaine. Écrit dans une langue poétique qui mêle avec sérieux et fantaisie les termes scientifiques et les noms imaginaires, l'écrivaine hybride le réel et le fabuleux.

Mais c'est aussi un hommage admiratif à la science de la vie,

à la créativité et aux capacités adaptatives du vivant, à la richesse des compétences non humaines, qui fait de la disparition de la moindre famille de papillon une perte insupportable.

Dans la première histoire, des trapézistes, équipés d'une « gaine électro-organique connectée » que tous les humains sont désormais obligés de porter, exécutent leur numéro avec pour seul public un parterre impassible. Mais si les capteurs savent enregistrer la mécanique du mouvement, ils ne peuvent mesurer ni la peur, ni la sensation de vide...

Un roman futuriste imaginé avec cohérence, force, précision et un immense talent : tout dans ce titre fantasque et génial vous envoûte et vous étonne !



Océan sport danse

Nous vous attendons nombreux pour la reprise de nos cours :

- **Gymnastique d'entretien** : lundi (9h-10h et 19h30-20h30) et mercredi (9h-10h)
- **Yoga** : mardi (19h45-21h) et mercredi (19h30-20h45)
- **Zumba** : jeudi (19h-19h45)
- **Fitness** : jeudi (19h45-20h30)
- **Pilates (nouveau)** : vendredi (9h-10h)

Rendez-vous à la salle omnisports, rue des Ormeaux, dans une ambiance conviviale et sportive.



• Contact : 06 82 18 76 67
• oceansportdanse@gmail.com

Rallye Dunes et Marais



Saint-Palais-sur-Mer accueille la 44^e édition du rallye Dunes et Marais le **1^{er} octobre** à partir de 14h à la salle des fêtes pour les contrôles administratifs et la présentation des véhicules. Cette épreuve du championnat de France des rallyes tout-terrain se poursuivra en pays royannais les 2 et 3 octobre. Cette manifestation réunit le plus gros plateau du championnat, et accueille le plus grand nombre de participants depuis la création de l'épreuve qui fait partie intégrante de l'histoire du sport royannais.



• Détail de la programmation sur dunesetmarais.com

Samasa

L'été s'achève... et malgré une météo bien capricieuse, quelques séances de yoga en plein air sont passées entre les gouttes !

Notre activité se poursuit en salle à partir d'octobre (sauf si la météo nous permet encore quelques séances en plein air).

- **Séances de Hatha Yoga** – salle Dominique Rocheteau (pass sanitaire obligatoire).

Jeudi, de 17h30 à 18h45 (avec Vanessa – inscription au 06 86 85 99 06)
2^e et 4^e samedis du mois, de 10h à 11h15 (avec Catherine – inscription au 06 07 22 22 52)

- **Marches méditatives**
- **Ateliers divers**



• asso.samasa@gmail.com
• 06 86 85 99 06



Un endroit magique entre deux phares (Terre-Nègre et Cordouan) propice à la détente.

La régata des 6 heures de Royan.



Société nautique de Saint-Palais

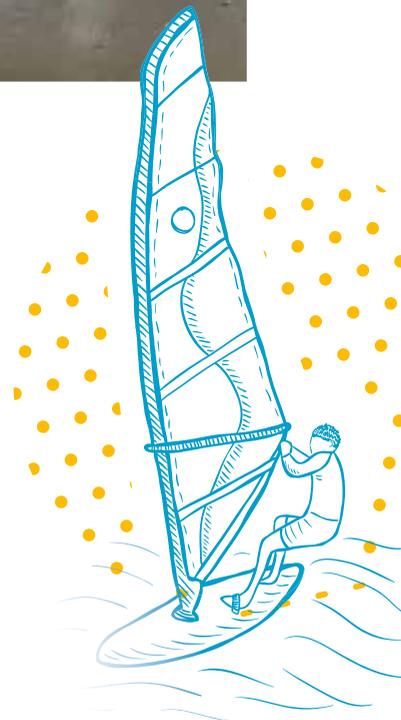
La saison estivale de voile saint-palaisienne arrive à son terme et laisse derrière elle de belles images liées à son activité nautique sur la plage du Bureau, au travers de son association, la Société nautique de Saint-Palais (SNSP). L'association, qui compte environ 30 membres pour une quinzaine de bateaux ainsi que quelques planches à voile et paddles, a proposé un spectacle journalier que petits et grands sur la plage se plaisent à admirer. Les conditions parfois difficiles, avec une forte houle, ont rendu les départs et les arrivées sur la plage encore plus spectaculaires.

Côté compétition, l'association a engagé 3 bateaux lors de la régata historique des 6 heures de Royan qui s'est tenue le 8 août. Elle décroche pour la troisième fois de suite la victoire au classement général devant près de 30 concurrents, ainsi qu'une belle 3^e place en dériveur solo, à mettre au crédit d'une jeune adhérente prometteuse de 15 ans. Bravo à nos marins saint-palaisiens !

Côté sécurité, la SNSP a accentué ses bonnes relations avec les maîtres-nageurs-sauveteurs de la plage, en leur faisant découvrir le catamaran et en leur expliquant les rudiments et spécificités de la voile. L'opération sera renouvelée l'an prochain avec la nouvelle équipe au travers d'exercices communs sur la plage et en baie de Saint-Palais.

La SNSP devrait proposer en 2022, en association avec le service événementiel de la mairie, des initiations ou baptêmes en catamaran ou dériveur ainsi que d'autres activités encadrées (paddle ou planche à voile). Ne manquez pas le rendez-vous !

La SNSP est à votre disposition par mail SNSP17420@gmail.com ou au 06 81 46 50 81 pour obtenir des renseignements sur le stationnement des bateaux sur la plage du Bureau, ou simplement poser des questions sur la pratique des sports nautiques à Saint-Palais. Bon vent à toutes et tous !



© Adobe-Stock



Don de sang

En 1 heure vous pouvez sauver 3 vies !

1 heure, c'est environ le temps qu'il faut pour un don de sang. Cela comprend : l'accueil, l'entretien préalable au don, le prélèvement (7 à 10 minutes) et la pause.

Pour faire un don de sang, il faut :

- être âgé de 18 à 70 ans
- peser au moins 50 kg
- apporter sa pièce d'identité

Pensez aussi à vérifier les éventuelles contre-indications avant de vous déplacer : tatouage récent, voyage, fièvre, dentiste... Faites le test en ligne sur dondesang.efs.sante.fr rubrique «Puis-je donner?» ou sur l'appli «Don de sang».

Prochaines collectes

Saint-Palais-sur-Mer

Mardi 26 octobre

de 15h à 19h
Salle des fêtes

Vaux-sur-Mer

Mercredi 1^{er} décembre

de 15h à 19h
Salle Équinoxe



06 06 48 42 01
jocelyne.adsb.st-palais-vaux@orange.fr



La Palette

La 17^e exposition de l'association a eu lieu du 1^{er} au 12 juillet à la salle des fêtes. Elle a remporté un franc succès avec 1 300 visiteurs qui ont voté pour leur tableau préféré.

Le **prix du public** a été décerné à Dominique Madalinski pour "Mer et pins" et à Marie-Claire Giudici pour "Bocal de cerises"

Jean-Louis Irlès a remporté le **prix de la ville** pour son tableau "Café le Dransard".



05 46 38 23 64
christinenegre2@wanadoo.fr

Les lauréats lors de la remise des prix, en présence du maire, de Fabienne Labarrière, 1^{re} adjointe et de Jeanne Fettu, adjointe à la vie associative

Les Pallaidians « Loisirs créatifs »

Après avoir participé à l'habillage des poteaux du « Passage des rêves » (photo), dans le cadre de l'animation estivale « Terre de jeux, de Tokyo à Paris », le club est heureux de rouvrir ses portes après un long moment de fermeture. Notre objectif premier : nous mettre à l'ouvrage en prévision du Téléthon en décembre.

Pensez à nous rejoindre pour un bon moment de convivialité.

Ouverture

Mardi et jeudi, de 15h à 17h30

Contact

 06 89 90 39 38
 jeanpierre.henri618@orange.fr



Club modélisme

Le club poursuit ses activités dans la salle Jean Bart à la maison des associations, **les mercredis de 14h à 17h.**

Les samedis ou dimanches après-midi, selon la météo, le club organise la navigation des maquettes au lac du parc Raymond Vignes, côté tennis. Toute personne intéressée pour s'y essayer gratuitement peut nous contacter. Le club peut également vous aider à construire dioramas, architecture, bateaux en bouteilles, etc.



06 42 40 77 10
paul.blanquart@orange.fr

Amis de Notre-Dame du Platin

Un pèlerinage sous le signe de l'espérance

Le dimanche 29 août dernier, de nombreuses personnes se déplaçaient à Saint-Palais-sur-Mer pour le pèlerinage annuel à la chapelle Notre Dame du Platin, Patronne des aviateurs.

Le pèlerinage, festif et bien organisé par des membres de la communauté, s'est déroulé cette année durant 3 heures rythmées de la manière suivante : après la catéchèse à 10h30 par le Père Yvon Amilcar, suivie de la messe à 11h15, une procession a conduit les pèlerins au pied du phare de Terre Nègre, face à la mer, pour la bénédiction des airs et de la mer.

Nous tenons à remercier Monsieur le maire pour sa présence ainsi que ceux et celles qui ont préparé ce temps fort. Des remerciements particuliers aux trois pilotes bénévoles qui ont survolé la procession en mémoire des aviateurs. Notre prochain rendez-vous pour le pèlerinage est fixé au dimanche 28 août 2022.



Saint-Palais Tarot

Nous vous accueillons les mardis (de 14h à 18h) et jeudis (de 20h à 23h), salle Magellan.

 Contact :
06 42 78 92 02



Photo club Côte de beauté



5^e exposition du 25 au 31 octobre à la salle des fêtes, de 10h30 à 12h30 et de 15h à 18h sur le thème des animaux.

120 photos pour exprimer la beauté et la diversité des animaux d'Afrique, d'Asie, d'Amérique et d'Europe.

 06 80 46 11 72
f.gassian@orange.fr

Annuaire des associations

L'annuaire des associations 2021-2022 est disponible en mairie et au bureau d'information touristique.

Retrouvez également la version numérique sur le site internet : stpalaissurmer.fr > annuaire des associations.





État civil

DU 21 MAI AU 28 AOÛT 2021



NAISSANCES

Jade EPIARD, le 29 mai
Léna RICARDEAU, le 10 juin



MARIAGES

Kimmy HA et Vincent BETUZZI,
le 12 juin
Capucine HERMARY et Louis SURLEMONT,
le 19 juin
Charline BERNARD et Romain
GENET-BERTHOUT, le 3 juillet
Charlotte MADELIN et Léo CHEVREUX,
le 10 juillet
Aude PIGEON et Jacques MONTEAU,
le 10 juillet
Marion PRIET et Baptiste BROUSSE,
le 17 juillet
Marie POLLEZ et Adrien CHAZAL,
le 31 juillet
Caroline BOURDAIS et Julien POINOT,
le 7 août
Constance GAUTHEY et
Thibaut CANOVAS, le 10 août
Pauline FAUCHER et Antoine LEMAN,
le 21 août
Aurélien BALESTA et Jean-Baptiste
LE GOUSSE, le 28 août
Justine BRUNET et Arthur JEANCOLAS,
le 28 août



DÉCÈS

Francette PERAUD née NIBODAU, le 21 mai
Thérèse BARITEAU née ZAIA,
le 28 mai
Marie GOUHIR née MAZEAUD,
le 10 juin
Philippe FLAUSSE, le 14 juin
Madeleine SAUQUET née JOANET,
le 24 juin
Josette BRIAND née CASTANO,
le 11 juillet
Franck PILLOTON, le 20 juillet
Marcelle HULSEN née LE GENDRE,
le 26 juillet
Christian MARTIN, le 29 juillet
Gabriel BARDO, le 31 juillet
François VERZAT, le 2 août
Noël BROTREAU, le 23 août

Résidence du Lac

Marguerite PIASTRA née POTIN,
le 19 juillet
Elisabeth CABOS née REVOL,
le 28 juillet
Thérèse KREMER née KANSKI,
le 11 août

EXPRESSION DE LA MINORITÉ

L'été 2021 s'est bien déroulé :

- Car il n'y a pas eu d'orage violent pour lessiver les sols minéralisés de notre commune, et entraîner une pollution habituelle au point de fermer administrativement la plage du Bureau plus de 2 ou 3 jours.
- Car le COVID a tellement annihilé les enthousiasmes de chacun que les plus prudents des grands-parents n'ont pas invité leurs enfants et petits-enfants, de peur d'encombrer les hôpitaux du Département littoral, surchargés par l'arrivée des vacanciers; que les parents ont réfléchi avant de fréquenter les cinémas, les expositions, les restaurants, ou autre espace confiné, de peur d'attraper le CORONAVIRUS, enfin, que les jeunes ont subi la fermeture du Rancho, ont hésité à se baigner – en fonction des pollutions dont parlent les médias.
- Car l'économie locale a quand même vu arriver, ou passer le plus souvent, les touristes qui n'ont pas pu partir à l'étranger, faute de « pass » en règle.
- Car les loueurs ou vendeurs de vélos à assistance électrique ont connu une saison florissante, comme les loueurs de jet-skis, ou les intrépides touristes qui ont loué une place à bord des « bateaux promenade » pour découvrir le Phare de Cordouan, enfin inscrit à l'UNESCO...

L'été 2021 a été morose :

- Du fait du port du masque, à longueur de promenades, de courses sur les marchés, dans les lieux publics, toute la journée.
- Du fait de la circulation automobile difficile, par les éternels désagréments des ralentisseurs et du stationnement difficile.
- Du fait de ne pas voir solutionnés, cette année encore, les points d'érosion de notre littoral : falaise de la petite plage du Platin, hyper dangereuse, escaliers dégradés ou supprimés de cette même plage, rochers du Pont du Diable dangereux, digue du petit port fragilisée...
- Du fait que la CARA n'a rien proposé pour remédier aux fermetures des plages et pour s'adapter à l'accroissement des rejets de l'urbanisme croissant, alors que la STEP (station d'épuration) de Saint-Palais demeure saturée chaque été !! (entre autres par les eaux usées du bassin de La Seudre, Saujon, Médis...)

Que sera l'hiver 2021/2022 ? :

- Par un PLU en fin d'étude, qui ne demande qu'à être obligatoirement « reconsidéré » par les conclusions du futur SCOT (schéma de cohérence territoriale), ce qui entraînera des frais d'étude supplémentaires...
- Par une hésitation à propos des choix politiques de la CARA, qui ne fait rien de concret pour éviter ce gaspillage éhonté, de milliers de m³ d'eau traitée par la STEP chaque été et rejetés à l'Océan au détriment inconsidéré, à long terme, de nos nappes phréatiques.

Existe-t-il en France un Ministère de l'écologie ?

Les associations environnementales des communes du littoral font des propositions cohérentes qui sont aussitôt rejetées par la CARA.

L'Équipe Saint-Palais pour Tous

Services municipaux

MAIRIE

📍 1 avenue de Courlay
☎ 05 46 23 56 56
✉ mairie@stpalaisurmer.fr
www.stpalaisurmer.fr
Lundi au jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h
Vendredi : 9h-12h30 et 13h30-16h30
Le service urbanisme est ouvert les après-midi des lundis, mardis, jeudis et vendredis.

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

📍 1 avenue de la République
☎ 05 46 23 22 58
www.royanatlantique.fr
✉ saintpalais@royanatlantique.fr

CENTRE CULTUREL BORIS VIAN

www.centreculturel.stpalaisurmer.fr

• MÉDIATHÈQUE

☎ 05 46 23 96 70
✉ mediatheque@stpalaisurmer.fr
Lundi de 14h30 à 19h
Mardi de 14h30 à 17h
Mercredi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
Vendredi de 14h30 à 19h
Samedi de 9h à 12h

• CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE ET DE DANSE

📍 28 avenue de Verdun
☎ 05 46 23 49 26 – 06 19 78 60 87
✉ conservatoire@stpalaisurmer.fr

CENTRE NAUTIQUE

ÉCOLE DE VOILE ET DE CHAR À VOILE

📍 70 avenue de Pontailac
☎ 05 46 23 28 10
✉ centrenautiquenauzan@stpalaisurmer.fr

Autres services

LA POSTE

📍 11 rue du Logis Vert
☎ 36 31
les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 16h30 (levée du courrier à 15h15)
les mercredis de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30 (levée du courrier à 15h15)

• RELAIS POSTE COMMERÇANTS : BAR-TABAC « LE RACER »

📍 41 rue des Hortensias.
☎ 05 46 23 73 18

SNCF

☎ 0 892 35 35 35

CARABUS

☎ 0 810 810 977

DÉCHETTERIES

9h-12h30 / 14h-17h15
📍 9 rue Arsonval – 17200 Royan (ouvert du lundi au samedi)
📍 Route de Brèze – 17890 Chaillevette
(fermé le mardi et le dimanche)

SERVICE GESTION DES DÉCHETS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE

☎ 05 46 39 64 64
✉ service-dechets@agglo-royan.fr
Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 17h

MARCHÉ

📍 Place du Marché

• **MARCHÉ COUVERT** Tous les jours de l'année, de 8h à 13h30

• **MARCHÉ EXTÉRIEUR**

Du 1^{er} janvier aux vacances de Pâques : les mardis et jeudis
Pendant les vacances de Pâques : tous les jours, sauf le mercredi
Après les vacances de Pâques jusqu'à mi-juin : les mardis, jeudis, vendredis, samedis et dimanches
Du 15 juin au 30 septembre : tous les jours
Du 1^{er} octobre à mi-novembre : les mardis, jeudis, samedis et dimanches
De mi-novembre au 31 décembre : les mardis et jeudis

Numéros d'urgence

ALLO GARDE ROYAN (MÉDECINS GÉNÉRALISTES)

☎ 05 46 02 14 30

ASSISTANCE AUX PERSONNES ÂGÉES

☎ 05 46 06 05 00

CENTRE ANTI-POISON

☎ 05 56 96 40 80

POLICE MUNICIPALE

☎ 05 46 23 56 50
☎ 06 07 97 09 25

POLICE NATIONALE ☎ 17

POMPIERS ☎ 18

URGENCES MÉDICALES ☎ 15

ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS

- Hôpital de Royan : 05 46 39 52 52 urgences : 05 46 39 52 18
- Clinique Pasteur : 05 46 22 22 22 urgences : 05 46 22 21 70
- Polyclinique Saint-Georges : 05 46 05 07 94

TRANSPORT DES MALADES

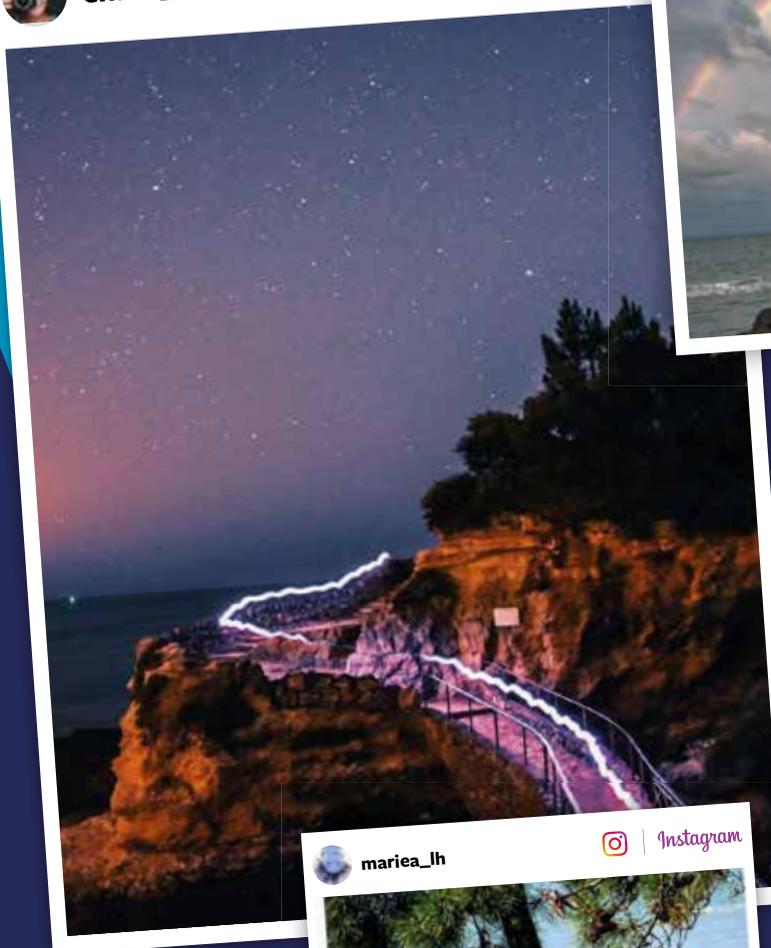
- Ambulances Côte de Beauté : 05 46 05 27 50
- Ambulances Saint-Bernard : 05 46 05 51 18
- Malades assis :
M. Lapeyrade : 06 19 08 08 83
M. Philippon : 05 46 05 51 18



claire_rouchon



Instagram



yohan.pltr



Instagram



christellebig_secret



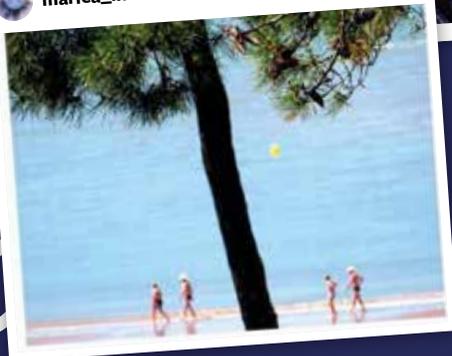
Instagram



mariea_lh



Instagram



@saintpalaissurmer

Partagez vos photos
#saintpalaissurmer





CENTRE CULTUREL
CONSERVATOIRE
SAINT-PALAIS-SUR-MER

BIENVENUE AU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE



RETROUVEZ LA PROGRAMMATION SUR
WWW.CONSERVATOIRE.STPALAISSURMER.FR



SAINT
PALAIS
SUR-MER